

Chammas & Marcheteau conseille Voyageurs du Monde dans sa levée de fonds de 130 millions d'euros

Chammas & Marcheteau conseille Voyageurs du Monde, société cotée sur Euronext Growth, et sa holding contrôlante, Avantage, dans le cadre d'une levée de fonds de 130 millions d'euros. Certares et Nov Tourisme feront leur entrée au capital dans un tour de table qui comprend également Crédit Mutuel Equity, Bpifrance, Montefiore Investment, actionnaires historiques.

L'opération en cours prévoit :

- une émission d'obligations convertibles par Avantage de 40m€,
- une double émission d'obligations convertibles par Voyageurs du Monde : une émission privée d'un montant de 75 m€ et une émission avec offre au public d'un montant de 55 m€,
- une acquisition d'actions d'Avantage par les investisseurs auprès des fondateurs et de certains investisseurs historiques.

Voyageurs du Monde, est le leader français du voyage sur mesure (Voyageurs du Monde et Comptoir des Voyages) et du voyage d'aventure (Terres d'Aventure, Allibert Trekking et Nomade Aventure). Dans un contexte marqué par la crise sanitaire, qui a d'importantes conséquences conjoncturelles sur son activité, Voyageurs du Monde renforce par ces opérations ses capacités d'investissement et confirme son ambition de développement en dehors de France, notamment par voie de croissance externe et sur ses deux métiers principaux, le voyage sur mesure et le voyage d'aventure.

Conseils du groupe Voyageurs du Monde :

- Chammas & Marcheteau intervient comme conseil juridique du groupe Voyageurs du Monde sur l'ensemble de l'opération en cours et notamment sur les aspects **corporate** et **droit boursier**.

L'équipe de Chammas & Marcheteau était composée de Denis Marcheteau (associé), Nicolas Lecocq (associé), Romain Penloup (avocat) et Clara Deslais (avocate).

- Portzamparc Groupe BNP Paribas agit en qualité de conseil financier : Cyrille Gonthier, Vincent Le Sann, Stanislas Jannet et Capucine Metayer.

Conseils juridiques des autres parties : Certares était conseillé par Dechert LLP ; Bpifrance était conseillé par Solférino Associés ; Crédit Mutuel Equity était conseillé par Allen & Overy.

A propos de Chammas & Marcheteau

Chammas & Marcheteau, société d'avocats, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de 40 spécialistes du droit des affaires, dont 11 associés, il propose à ses clients des expertises en Private Equity, Fusions-Acquisitions, Fonds et Services Financiers, Corporate, Fiscalité, Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information, Restructuration et Retournement ainsi qu'en Droit Social.